

Les propositions du Sgen-CFDT pour transformer le métier

Octobre 2014

Le Sgen-CFDT a réalisé une enquête auprès de 1 720 enseignants de lycées professionnels.

Pour plus des trois quarts des collègues, la réussite des élèves est au cœur des préoccupations. C'est la difficulté à assurer cette mission qui génère en grande partie le mal-être au travail.

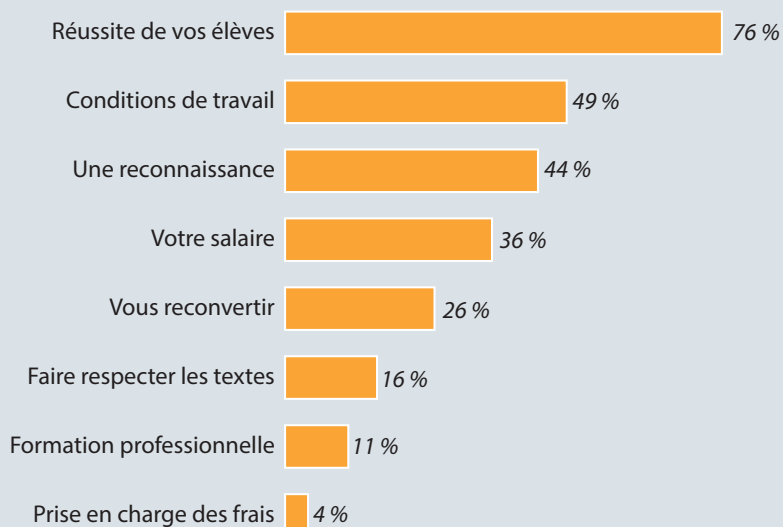
Les personnels réclament une reconnaissance, notamment salariale, de leur investissement.

Un quart des collègues souhaitent disposer d'une véritable mobilité professionnelle.

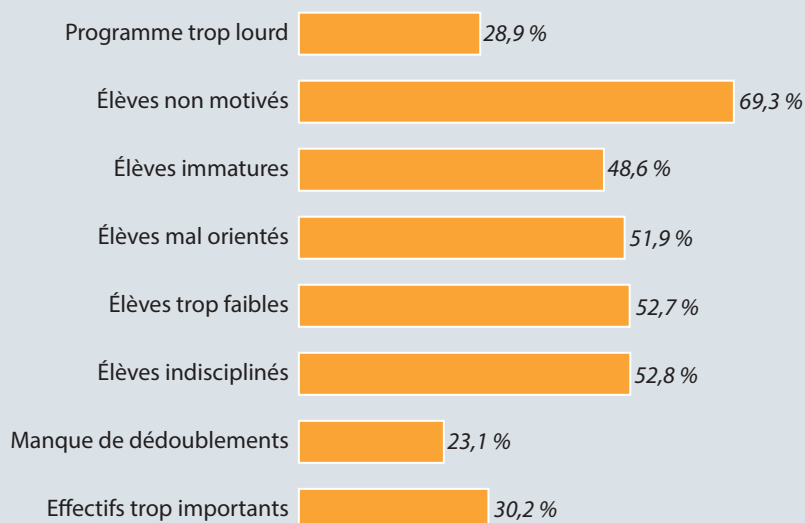
Le statut du lycée pro comme « décabosseur » du collège entraîne la concentration des difficultés et renforce la ségrégation sociale.

Le chômage des jeunes pèse lourdement sur les choix d'orientation et la motivation des élèves tout comme l'affectation d'élèves dans des formations existantes non choisies.

VOS PRÉOCCUPATIONS



VOS DIFFICULTÉS

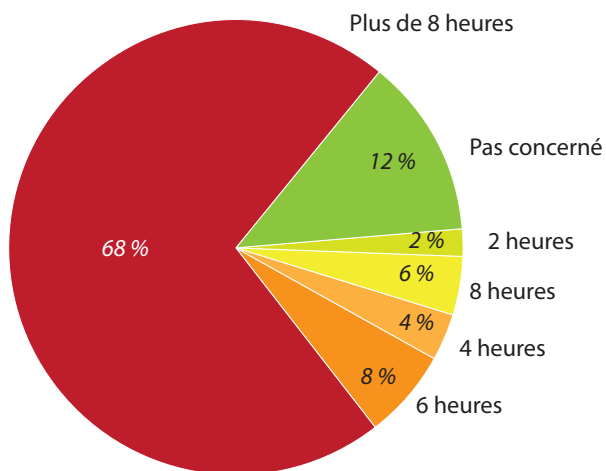


Le dispositif actuel de formation, conçu au temps du plein emploi, n'est plus adapté à notre société. Il est responsable en grande partie de la dégradation des conditions de travail des personnels.

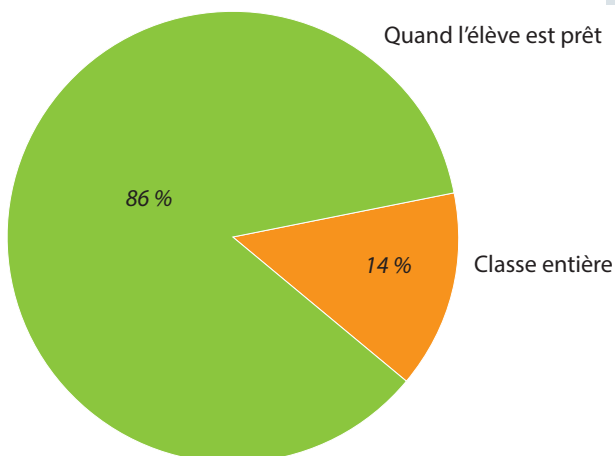
[Pour le Sgen-CFDT, réussite des élèves, conditions de travail et transformation du métier sont indissociables.](#)

POUR UNE ÉVALUATION DES COMPÉTENCES QUI REDONNE DU TEMPS AUX APPRENTISSAGES...

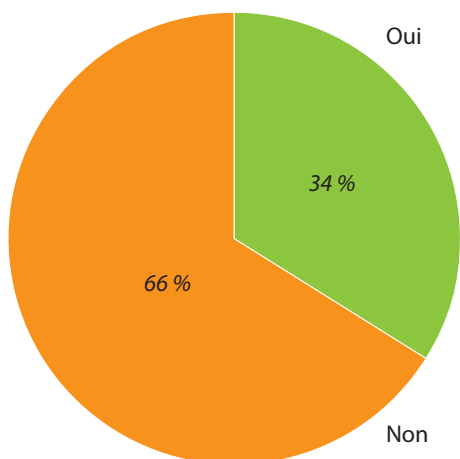
QUEL TEMPS PRIS POUR UN CCF ?



QUELLES CONDITIONS DE PASSATION DU CCF ?



LE CCF CORECTEMENT RÉMUNÉRÉ ?

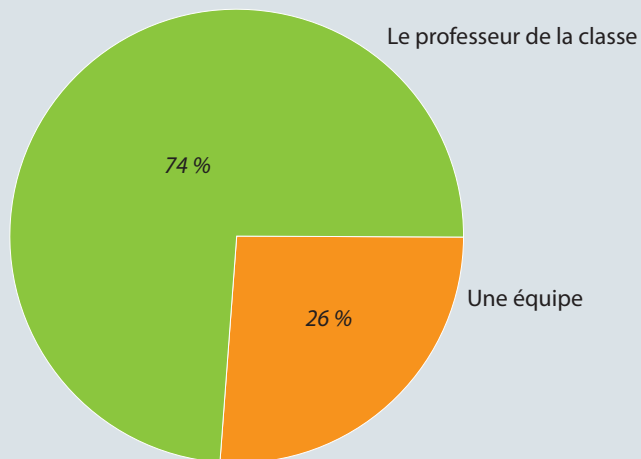


Le CCF est chronophage !
Les temps de l'apprentissage doivent être respectés.

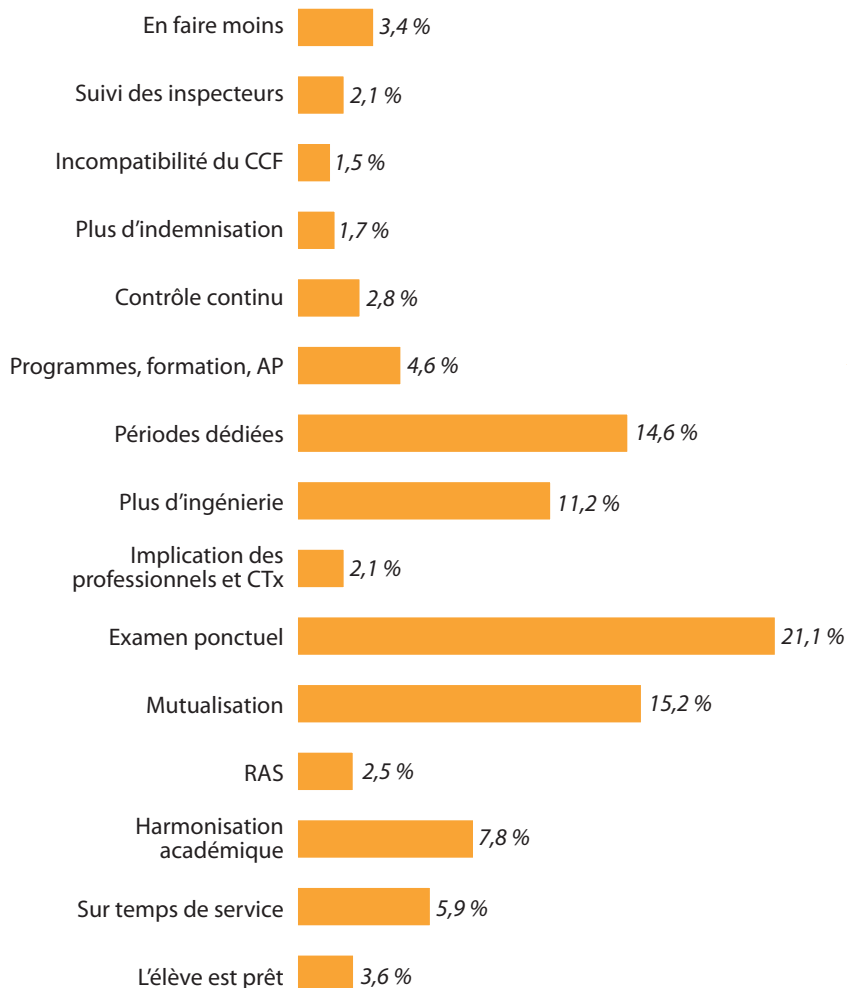
Le CCF doit être simplifié :
l'évaluation ne doit pas être une sanction mais le constat à un moment donné des compétences acquises.

Le CCF ne doit plus être une succession de mini examens, préparés solitairement par le professeur.

QUI PRÉPARE LE CCF ?



VOS PROPOSITIONS POUR LE CCF ?



... ET QUI RESPECTE LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

LE SGEN-CFDT REVDIQUE UNE VÉRITABLE ÉVALUATION DES COMPÉTENCES :

La simplification des procédures d'évaluation : moins de CCF, une évaluation des compétences tout au long de l'année.

L'individualisation des parcours de formation et la responsabilisation de l'élève : communication de ses résultats et utilisation de l'AP pour acquérir les compétences non validées.

Une formation des enseignants indispensable à la gestion de l'individualisation et de l'hétérogénéité.

Une ingénierie d'établissement pour l'élaboration et l'organisation des évaluations. Une banque de données académique mutualisée des évaluations.

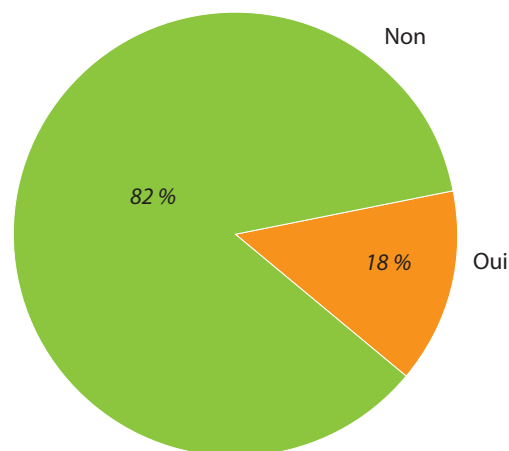
Le Sgen-CFDT revendique une amélioration des conditions de travail, de la santé des personnels et de la prévention des risques dans chaque établissement.

Concernant la santé au travail, le Sgen-CFDT revendique la mise en place de CHSCT dans tous les établissements, avec une information claire et précise de tous les personnels concernant leurs droits et l'utilisation du registre « Santé et Sécurité dans l'établissement ».

Différentes enquêtes sur la santé au travail des personnels de l'Education nationale, ont montré une réelle exposition aux risques psycho-sociaux et aux troubles musculo-squelettiques.

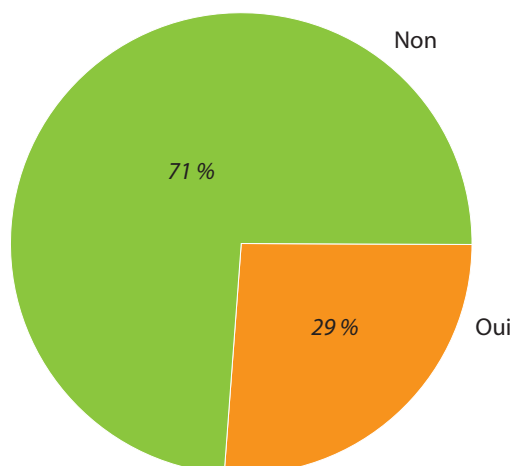
Le changement de pratique professionnelle est nécessaire pour améliorer les conditions de travail. Le conseil d'administration et le conseil pédagogique doivent contribuer à la prévention des risques.

CONNAISSEZ-VOUS VOS DROITS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ?



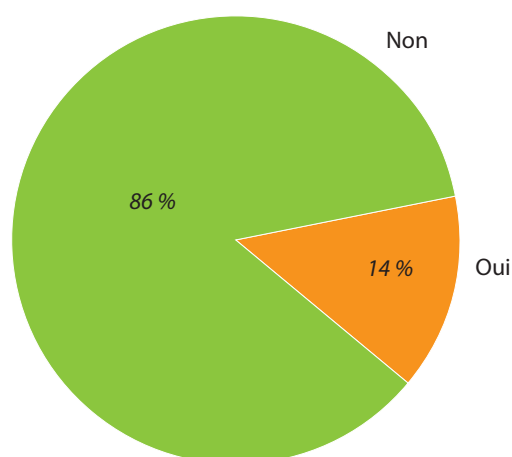
Pour le Sgen-CFDT, la santé et la sécurité relèvent d'abord de l'établissement.

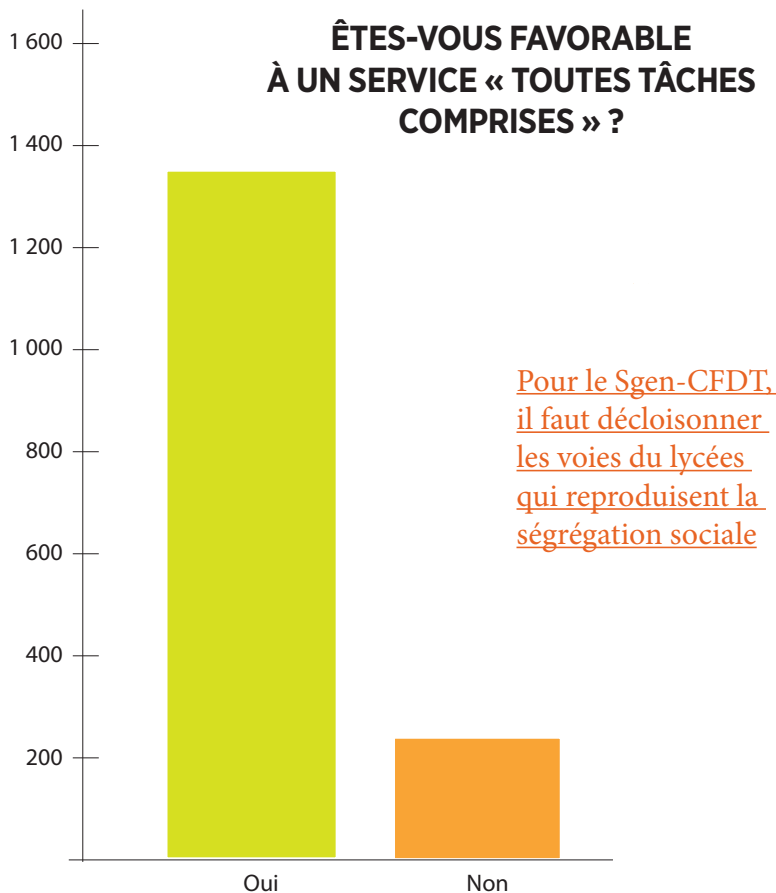
CONNAISSEZ-VOUS LE REGISTRE « SANTÉ ET SÉCURITÉ DANS L'ÉTABLISSEMENT » ?



Le changement de pratique professionnelle est nécessaire pour améliorer les conditions de travail

UTILISEZ-VOUS LE REGISTRE ?





Le service actuel est défini par le statut des PLP de 2000 qui prévoit d'ailleurs la globalisation des services pendant les PFMP. Il reste établi sur la base du service des certifiés de 1950 ne prenant en compte que les heures d'enseignement.

Le Sgen-CFDT revendique un service « Toutes tâches comprises » qui reconnaît la totalité des missions effectuées : conseil de classe, conseil pédagogique, suivi des élèves, tutorat, préparation des CCF, préparation des PFMP et suivi, participation à la vie de l'établissement, conseil d'administration, commission permanente pour certains, CHS, CVL, conseil de discipline, sorties pédagogiques, voyages...

Pour le Sgen-CFDT, une réforme systémique menée avec les personnels s'impose :

Il faut décloisonner les voies du lycée qui reproduisent la ségrégation sociale pour s'engager dans un système de parcours personnalisés pouvant lier des éléments de formation générale, technologique et/ou professionnelle préparant à un diplôme constitué d'unités capitalisables, validées au fil de la formation.

Il est nécessaire également de permettre les parcours associant des périodes en lycée, en entreprise, en enseignement supérieur dans un cursus bac-3 bac+3 et connecté à la formation continue.

Un statut commun des personnels et une organisation réglementaire des services compatible avec ces missions et garantissant la qualité des conditions de travail sont incontournables.

L'enquête menée par le Sgen-CFDT porte également sur les locaux, le conseil pédagogique, les périodes de formation en entreprise, les classes passerelles, le statut des personnels, etc.

Tous les résultats nationaux sont sur le [site du Sgen-CFDT](#).

